

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 18 juillet 2008

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO - Chistian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Francis GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Mourad KAHOU - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Christine ORTIZ - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO représenté par Jean-Pierre FOUQUET - Francis ALLOUCH représenté par Antoine LORENZI - Sylvie ANDRIEUX représentée par François FRANCESCHI - François-Noël BERNARDI représenté par Bernard MOREL - Gérard BISMUTH représenté par Vincent COULOMB - Roland BLUM représenté par Renaud MUSELIER - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Valérie BOYER représentée par Claude DAUMERGUE - Jean BRUNEL représenté par Michel LO IACONO - Pascal CHAIX représenté par Francis GIRAUD - Eric DIARD représenté par Francis GIRAUD - Jean-Noël GUERINI représenté par Antoine ROUZAUD - Albert GUIGUI représenté par Henri RUGGERI - Bernard JACQUIER représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Abdelwaab LAKHDAR représenté par André MOLINO - Laurent LAVIE représenté par Laurence JOUANDON - Marie-Louise LOTA représentée par Christian MAYADOUX - Robert MALATESTA représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Henri MATTEI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Jacqueline MAURIC représentée par Sabine BERNASCONI - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Roger MERONI représenté par Georges ROSSO - Frédéric OUNANIAN représenté par Alain CROCE - Gilles PAGLIUCA représenté par Xavier CACHARD - Guy PONTOUS représenté par Jean-François DENIS - Jacques ROCCA SERRA représenté par Gilles PAGLIUCA - Arlette SALVO représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Maxime TOMMASINI - Daniel SIMONPIERI représenté par René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE représenté par Robert HABRANT - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER PERREAUT.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Alexandre BIZAILLON - Mireille FOURNERON - France GAMERRE - Samia GHALI - Eric LEOTARD.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FCT 017-574/08/CC

■ Décision Modificative N°1 : Budget Principal

DBU 08/1667/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Lors de sa séance du 28 juin 2008, le Conseil de Communauté a approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2007 qui fait apparaître en dépenses de fonctionnement des restes à réaliser pour un montant total de 43 760 552,23€.

Ces crédits sont financés par l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 105 431 231,90€ constaté dans la délibération d'affectation du résultat 2007.

Au cours de l'exercice 2008, l'affectation du résultat ainsi que les restes à réaliser doivent être repris dans un document budgétaire permettant de les intégrer dans la gestion budgétaire de l'année.

Le niveau élevé de consommation des crédits sur certains chapitres ne permet pas d'attendre le vote du Budget Supplémentaire, programmé en Octobre, pour constater ces intégrations.

La Décision Modificative n°1 permet de prendre en compte dans la gestion 2008 l'affectation du résultat 2007 et de régulariser au plus tôt les restes à réaliser 2007 de la section de fonctionnement.

Le Budget Principal s'équilibre en dépenses et en recettes :

Pour la Section de fonctionnement : 105 431 231,90 €

Pour la Section d'investissement : 18 133 217,93 €

D'autre part ,une revalorisation d'autorisation de programme de 9 millions d'euros est inscrite à cette Décision Modificative n°1 pour permettre la réalisation des travaux de la station de métro à proximité du collège Louis Armand pendant les vacances scolaires

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté, compte tenu des éléments exposés ci-dessus, d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Le Budget Primitif 2008
- Le Compte Administratif 2007
- La délibération d'affectation du résultat 2007 du 28 Juin 2008

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité d'intégrer dans la gestion 2008 les restes à réaliser de fonctionnement constatés au Compte Administratif 2007.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la Décision Modificative n°1 sur l'exercice budgétaire 2008 de la Communauté Urbaine pour le Budget Principal, joint en annexe, dont l'équilibre en Dépenses et en Recettes est :

Pour la Section de fonctionnement : 105 431 231,90 €

Pour la Section d'investissement : 18 133 217,93 €

Article 2 :

Est approuvée la modification des Autorisations de Programmes attribuées par chapitre pour la réalisation d'opérations nouvelles pour le budget principal, telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessous :

COMPETENCES BUDGET PRINCIPAL	RAPPEL : MONTANT DES AP VOTEES AU BP	AP NOUVELLES OUVERTES PAR LA DM DU 18/07/2008	MONTANT TOTAL DES AP	REPARTITION PAR CHAPITRE DES AP NOUVELLES			
				20	201	21	23
A : GESTION INTERNE	4 058 870,00		4 058 870,00				
B : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE	17 034 000,00		17 034 000,00				
C : AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE	159 954 220,00	9 000 000,00	168 954 220,00				9 000 000,00
D : EQUILIBRE DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE	14 432 520,00		14 432 520,00				
E : POLITIQUE DE LA VILLE DANS LA COMMUNAUTE	500 000,00		500 000,00				
F : GESTION DES SERVICES D'INTERET COLLECTIF	4 445 000,00		4 445 000,00				
G : PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE DU CADRE DE VIE	7 160 000,00		7 160 000,00				
TOTAL	207 584 610,00	9 000 000,00	216 584 610,00	0,00	0,00	0,00	9 000 000,00

Le Vice-Président Délégué
aux Finances et Budget

Jean-Pierre GIORGI

Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté Urbaine

Vincent COULOMB

Certifié conforme
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI